



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Paris, le 11 avril 2013

Communiqué de Presse

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Caisse des Dépôts signent une convention nationale de partenariat pour les CAMPUS d'@VENIR

Lors d'un déplacement sur le Campus de l'Université de Strasbourg, jeudi 11 avril 2013, Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Jean-Pierre Jouyet, Directeur général de la Caisse des Dépôts, ont signé une convention nationale de partenariat, pour la période 2013-2018, intitulée CAMPUS d'@VENIR.

Alors que le projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche en débat à l'Assemblée Nationale le 13 mai prochain réaffirme la place essentielle de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le redressement du pays, la signature de cette convention prend une valeur tout à fait particulière.

Première convention nationale entre le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Caisse des Dépôts, elle marque leur volonté commune d'accompagner les universités, leurs campus et l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche vers quatre priorités stratégiques pour l'avenir, au service de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants :

- la rénovation des campus et leur transition vers des campus intégrant les enjeux du développement durable, sachant que le patrimoine des universités représente plus de 18,5 millions de m² SHON, soit le quart de l'immobilier de l'Etat et qu'il est particulièrement énergivore ;
- la promotion de l'université numérique et la montée en gamme des infrastructures numériques des universités et des contenus ;
- le développement de l'offre sociale de logements étudiants, à proximité des campus ;
- le soutien à l'innovation et au transfert.

Fruit d'un travail partenarial de plusieurs mois entre le Ministère et la Caisse des Dépôts, cette convention définit une programmation précise des opérations et les montages financiers correspondants. Dans une logique de démonstrateurs, l'objectif est de soutenir des initiatives innovantes dans ces quatre domaines stratégiques pour l'avenir des campus français, la vie étudiante et les conditions de travail des personnels.

Les premières conventions d'applications seront signées début 2014. Dès à présent, les établissements d'enseignement supérieur auront accès aux 20 milliards d'euros de prêts sur fonds d'épargne destinés à financer les projets structurants des collectivités territoriales et des universités.

Comme l'ont souligné Geneviève Fioraso et Jean-Pierre Jouyet, ce travail de partenariat à long terme doit permettre de doter la France de CAMPUS d'@VENIR, durables, numériques, facilement accessibles, ouverts sur la ville et les territoires, véritables lieux de vie, de créativité et d'innovation, attractifs pour les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les personnels techniques, administratifs, à l'échelle nationale comme internationale.

Contacts presse :

Cabinet de Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Delphine Chenevier, conseillère presse - 01.55.55.84.24 - 06.21.02.20.81 - delphine.chenevier@recherche.gouv.fr

Caisse des Dépôts

Alexis Nugues - 01 58 50 40 00 – alexis.nugues@caissedesdepots.fr